

Lundi 14 octobre 2024

Un plan d'actions pour prévenir l'entrée des jeunes dans les trafics de stupéfiants

La Ville de Rennes a obtenu de la Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) une subvention de 150 000 € pour déployer auprès des jeunes des actions de prévention des entrées dans les trafics de stupéfiants.

Rennes, comme de nombreuses autres villes, est confrontée au trafic de stupéfiants. Sur l'ensemble du territoire, les méthodes des narcotrafiquants ont évolué : le trafic est devenu plus visible et implique de plus en plus de mineurs. C'est un fait préoccupant, tant du point de la santé publique que de la sécurité et de la tranquillité publiques.

Lauréate de l'appel à projet aux côtés de 15 autres villes, Rennes bénéficiera d'une subvention de 150 000 € pour déployer un plan d'actions jusqu'en juin 2027 (soit 3 années scolaires). Bréquigny est concerné dès cette fin d'année et des propositions concerneront Cleunay et Maurepas dès 2025. À terme, tous les quartiers prioritaires de la ville (Bréquigny, Cleunay, Maurepas, Le Blosne et Villejean) auront bénéficié d'une ou plusieurs actions de prévention. L'enjeu est crucial : empêcher l'entrée des plus jeunes dans la consommation de stupéfiants et dans les trafics.

Qu'est-ce que la Mildeca ?

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) est chargée d'animer et de coordonner l'action du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Son périmètre d'intervention couvre l'ensemble des conduites addictives (tabac, alcool, drogues mais aussi jeux vidéo, jeux d'argent et de hasard...). La Mildeca a également pour mission d'accompagner les projets de collectivités ou d'acteurs privés, en accordant des soutiens financiers et méthodologiques.

Un plan d'actions en 5 volets

Le plan d'actions de la Ville repose sur l'idée qu'un territoire mobilisé, dont les parties prenantes sont averties, formées, travaillent ensemble, et sera plus fort pour contrer les effets mortifères du trafic. Il est primordial de parler aux jeunes exposés, d'être en lien avec leur famille, afin de nommer les mécaniques insidieuses du narcotrafic et de déconstruire la vision idéalisée de certaines jeunes.

Il répond à trois objectifs principaux :

- Former les professionnels qui sont en lien avec des jeunes confrontés ou attirés par le trafic de stupéfiants et/ou la consommation de stupéfiants afin qu'ils se sentent outillés ;
- Agir auprès des jeunes, et avec les jeunes : actions de prévention adaptées au profil des jeunes ciblés et campagne de communication réalisée avec des jeunes. Ces actions permettront également, de façon plus ou moins directe, de prendre attache avec les familles ;
- Mieux appréhender et connaître les profils des jeunes impliqués afin de développer des réponses plus efficaces.

Le plan d'actions se décline en 5 volets :

Former les professionnels

Un programme de formation spécifique sera proposé aux professionnels qui sont au contact direct des jeunes : animateurs jeunesse, éducateurs spécialisés, animateurs sportifs, médiateurs, travailleurs sociaux, personnels de l'Éducation nationale, personnels des services municipaux, bailleurs sociaux, habitants référents sécurité de la Ville... Il s'agira notamment de leur donner des outils pour comprendre le fonctionnement des trafics, appréhender les facteurs de vulnérabilités chez les jeunes, s'appuyer sur les compétences des enfants pour résister à la pression des pairs, de leur environnement... Un total de 90 personnes seront formées.

Sensibiliser les enfants et leurs parents

Des interventions auprès des enfants de CM1, CM2 et 6e et leurs parents seront organisées. La première école concernée (volontaire dès la réflexion préalable) est l'école Jacques-Prévert (Bréquigny). Des propositions vont être faites à des écoles situées dans les quartiers de Cleunay et de Maurepas d'ici la fin de l'année. Ces interventions sont travaillées en partenariat avec l'Éducation nationale et permettent de répondre à des besoins régulièrement exprimés par les équipes éducatives. L'objectif est que l'ensemble des élèves de ces classes, dans tous les quartiers concernés, aient bénéficié d'une action de sensibilisation (à raison de 3 à 4 établissements par année scolaire). À chaque intervention, une information et une proposition sera faite aux familles afin de les soutenir et de les outiller également.

Cibler les publics vulnérables

Des interventions pour prévenir la récurrence seront organisées d'une part auprès de jeunes placés sous-main de justice et accompagnés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et d'autre part, en partenariat avec les services de la Protection de l'enfance du Département. L'objectif est de faire comprendre, sans juger, les conséquences néfastes de ces consommations et du trafic. Cette action devrait bénéficier à une quarantaine de jeunes (âgés de 16 à 21 ans) tous les ans.

Concevoir une campagne de communication

Un groupe de 6 à 8 jeunes âgés de 16 à 18 ans, orientés par les partenaires locaux, seront mobilisés pour concevoir une campagne de communication visant à écrire des messages de prévention adaptés aux jeunes et alerter le grand public sur les impacts sociaux des trafics de stupéfiants. Avec subtilité, sans jugement à l'emporte-pièce face à un phénomène complexe et protéiforme, il s'agira de déconstruire les clichés possiblement attractifs des activités de deal, d'inviter chaque partie prenante à se questionner et à sensibiliser les consommateurs. Le groupe sera accompagné par une agence de communication et un animateur de prévention.

À titre principal, la subvention de la Mildeca permettra de financer un poste de chargé de prévention au sein de l'association Liberté Couleurs, qui portera notamment les actions de formation des professionnels ainsi que les interventions de prévention auprès des enfants. A la coordination de l'ensemble : le Service Prévention de la Délinquance Médiation de la Ville, qui a coordonné l'écriture du plan d'action.

En complément : une étude

Une étude sera menée pour cerner les typologies de parcours des mineurs interpellés pour des infractions liées aux stupéfiants à Rennes. Cette initiative, qui n'entre pas dans le financement de la Mildeca, sera financée par la Ville de Rennes et d'éventuels partenaires. Elle sera menée en partenariat avec le laboratoire de recherche en psycho-criminologie, cognition, comportement et communication de l'Université Rennes 2. L'APRAS et le dispositif Trend y contribueront également.

Pour assurer l'exécution et le déroulement de ce plan, un comité de pilotage sera installé dès le 16 octobre 2024. Il associe la Préfecture, la Mildeca, la Direction interdépartementale de la police nationale, le Parquet, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département, la Ville, le Directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen), l'Ordre des avocats, les bailleurs sociaux et les associations Liberté Couleurs, APRAS et Addictions France.

Une démarche qui s'inscrit dans un travail au long cours

Pour répondre à cet appel à projet, la Ville a réuni de nombreux acteurs institutionnels et associatifs : Éducation nationale, Préfecture, Agence Régionale de Santé (ARS), Parquet du tribunal judiciaire de Rennes, services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), associations de quartiers... Cette initiative a permis, au niveau local, d'enclencher une dynamique partenariale inédite qui trouve ses racines dans le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et le Contrat Local de Santé (CLS).

Ce comité de pilotage permettra de faire le point deux fois par an sur l'avancement des actions et projets. Par ailleurs, une présentation sera faite en assemblée plénière annuelle du CLSPD car cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre des engagements pris dans l'axe 2 de la Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2021-2026 : "renforcer la prévention auprès des jeunes et agir avec et aux côtés des parents."

Consulter la [Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance](#).

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
Espace Presse

